

LES MIDIS DE LA QUALITÉ



ÉPISODE 8

Projet personnalisé : relever
le défi de la co-construction !



Centre régional d'études,
d'actions et d'informations
en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité



22 septembre 2025

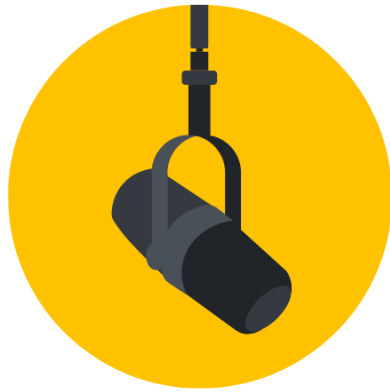
12h30 - 13h30

Webinar ZOOM

pour participer:

https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_mexE_6rpTHy0idVnFHvpvA

Bienvenue dans ce 8^e webinar !



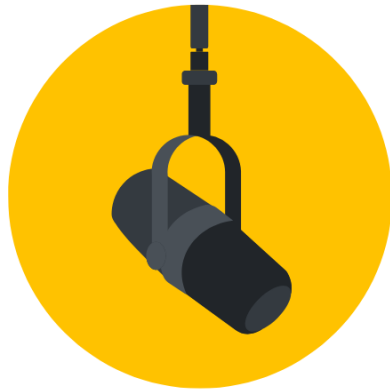
Introduction

Samantha DODARD

Responsable du Département Qualité et Droits des usagers

ARS Bretagne

Projet personnalisé : relever le défi de la coconstruction !



Synthèse des recommandations

Gaëlle LE PABIC, Conseillère technique
CREAI Bretagne

Critères 1.10.1 à 1.10.6

- Expression des attentes
- Co-construction par la personne avec son entourage et les professionnels
- Évaluation des besoins avec des outils validés
- Mobilisation des ressources internes et/ou externes
- Traçabilité et réévaluation régulière



**Accompagné
traceur**



Chap. 1

La personne

Critères 2.4.1 à 2.4.7

Adaptation avec la personne aux risques

- de fugue ou de disparition
- liés aux addictions et conduites à risques
- liés aux chutes
- de dénutrition, malnutrition et/ou des troubles de la déglutition
- liés à la sexualité
- de harcèlement ou d'abus de faiblesse
- de radicalisation et/ou de prosélytisme



Traceur ciblé



Chap. 2

Les professionnels

Co-construction et personnalisation

**Projet
personnalisé**



Chap. 3

L'ESSMS

Critères 3.4.1 à 3.4.5

- approche inclusive des accompagnements
- partenariats pour enrichir son offre d'accompagnement
- projets communs sur le territoire
- innovation dans les modalités d'intervention
- ouverture à et sur son environnement



Audit système

Critères 1.10.1 à 1.10.6

- Expression des attentes
- Co-construction par la personne avec son entourage et les professionnels
- Évaluation des besoins avec des outils validés
- Mobilisation des ressources internes et/ou externes
- Traçabilité et réévaluation régulière

**Accompagné
traceur****Chap. 1****La personne****Co-construction et personnalisation****Projet
personnalisé****Critères 3.4.1 à 3.4.5**

Approche inclusive des accompagnements, partenariats, ouverture à et sur son environnement

Critères 2.4.1 à 2.4.7

Adaptation du projet avec la personne aux différents risques

**Traceur ciblé****Chap. 2****Les professionnels****Chap. 3****L'ESSMS****Audit système**

1. Un projet personnalisé pour chacun

Pour la HAS, le projet représente la **meilleure réponse** que peuvent apporter les professionnels **face au risque d'une approche standardisée** qui s'opposerait à l'objectif de personnalisation.

HAS - Recommandations «Les attentes de la personne et le projet personnalisé» - 2018

1. Un projet personnalisé pour chacun

La mission principale des professionnels est d'**encourager** et de **faciliter la participation de la personne** à son projet.

➔ implique d'expliquer à la personne ce qu'est un projet personnalisé, à quoi il sert...

1. Un projet personnalisé pour chacun

La mission principale des professionnels est d'**encourager** et de **faciliter la participation de la personne** à son projet.

→ implique d'expliquer à la personne ce qu'est un projet personnalisé, à quoi il sert...

C'est quoi le projet personnalisé ?



CAP' acité
4,07 k abonnés

S'abonner



<https://youtu.be/h9V0jOkXo-0?si=tbde8GmiS7m00grZ>

Ressources possibles



1. Un projet personnalisé pour chacun

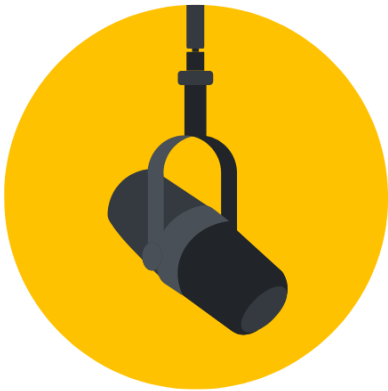
La personne est libre de participer à l'élaboration de son projet sans y être contrainte. ➡ **un droit, et non comme une obligation !**

Charte des droits et libertés de la personne accueillie - Article 4 : Principe du libre choix, du consentement éclairé et de la participation de la personne

- **Les questions à se poser en cas de refus** sont plutôt :
 1. La personne a-t-elle bien compris l'intérêt du projet pour elle ? Avons-nous été clairs ?
 2. Comment documenter ce refus ?
 3. Considérer ce refus comme valable à instant T et reprendre cette question à d'autres moments.
- Si la personne ne souhaite pas s'impliquer, **cela ne saurait remettre en cause l'accompagnement dont elle bénéficie.** -> quel est l'accompagnement **socle** qui lui est proposé dans ce cas ?

2. C'est le projet que la personne construit avec le soutien des professionnels

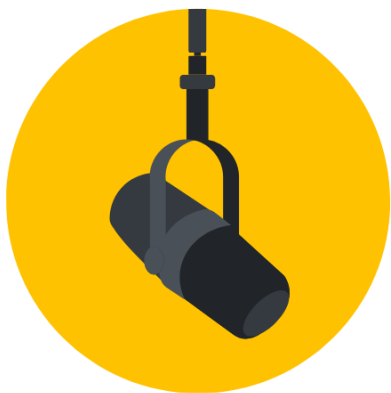
La personne exprime ses attentes sur son projet d'accompagnement.



Témoignage Retour d'expérience

Vous pouvez poser vos questions dans la partie Q. et R. pour qu'elles soient transmises après le témoignage.

La personne exprime ses attentes



Témoignage Retour d'expérience

Pascale VIELLE, Directrice CCAS du Mené (22)

2 EHPAD (entre Loudéac et Lamballe)

Résidence Le Soleil d'Or à Plessala

64 appartements (35m² moyenne)

Unité Alzheimer

Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA)

Résidence de la Clairière à Collinée

64 appartements (30m² simple / 36 m² double)

Projet d'établissement appuyé sur l'approche Carpe Diem et la méthode de Validation® selon Naomi Feil (communication verbale et non-verbale, empathie relationnelle)

La personne exprime ses attentes

**Ses attentes
sur quoi ?**

**6 domaines à
explorer**



OBJECTIF 1 : Cadre de vie

Propositions :

OBJECTIF 4 : Contacts avec l'extérieur

propositions :

OBJECTIF 2 : Autonomie et Sécurité

Propositions :

OBJECTIF 5 : Animation

Propositions:

OBJECTIF 3 : suivi médical

Propositions :

OBJECTIF 6 : Accompagnement spécifique

Propositions:

Autres remarques :

La personne exprime ses attentes

Un conseil :
Outiller les référents,
leur donner des repères

Les 7 missions
du référent

**Je suis référent :
quelles sont mes 7 missions ?**

1.

Avant l'arrivée du résident,
je prends connaissance des
informations contenues dans le dossier
d'admission
Je participe à la visite à domicile
autant que possible

2.

Autant que possible,
je suis présent
lors de l'entrée du résident.
Sinon je me présente dans les jours
qui suivent son entrée
Je lui apporte le cadeau de bienvenue,
le livret d'accueil, la brochure PASA et le
cahier de liaison dans lequel j'inscris mon
prénom, et les codes Familéo
Je présente le résident à ses voisins
de table.

3.

Au quotidien j'essaye de l'aider
à s'adapter
à son nouveau mode de vie :
je l'aide à se repérer,
je lui explique l'organisation de
l'établissement
(horaires et lieux de repas, animations) ,,
Je fais le lien avec la famille et l'équipe

4.

Je communique à l'équipe ses
habitudes de vie
En équipe je propose d'actualiser le
plan de soins
en fonction de sa dépendance et de ses
souhais

5.

Après les 2 premiers mois,
j'organise la mise en place du PAI
j'actualise le recueil de données. Je vais voir les différentes
équipes (IDE, Veilleurs, PASA) pour évoquer l'accompagnement.
Je propose des objectifs validés en équipe
J'expose le projet au résident et
Je vérifie que le résident est d'accord
avec les objectifs proposés
Je demande à la psychologue de le taper a l'ordinateur
(celui-ci sera enregistré ensuite
dans le fichier PAI et mis dans Netsoins)

6.

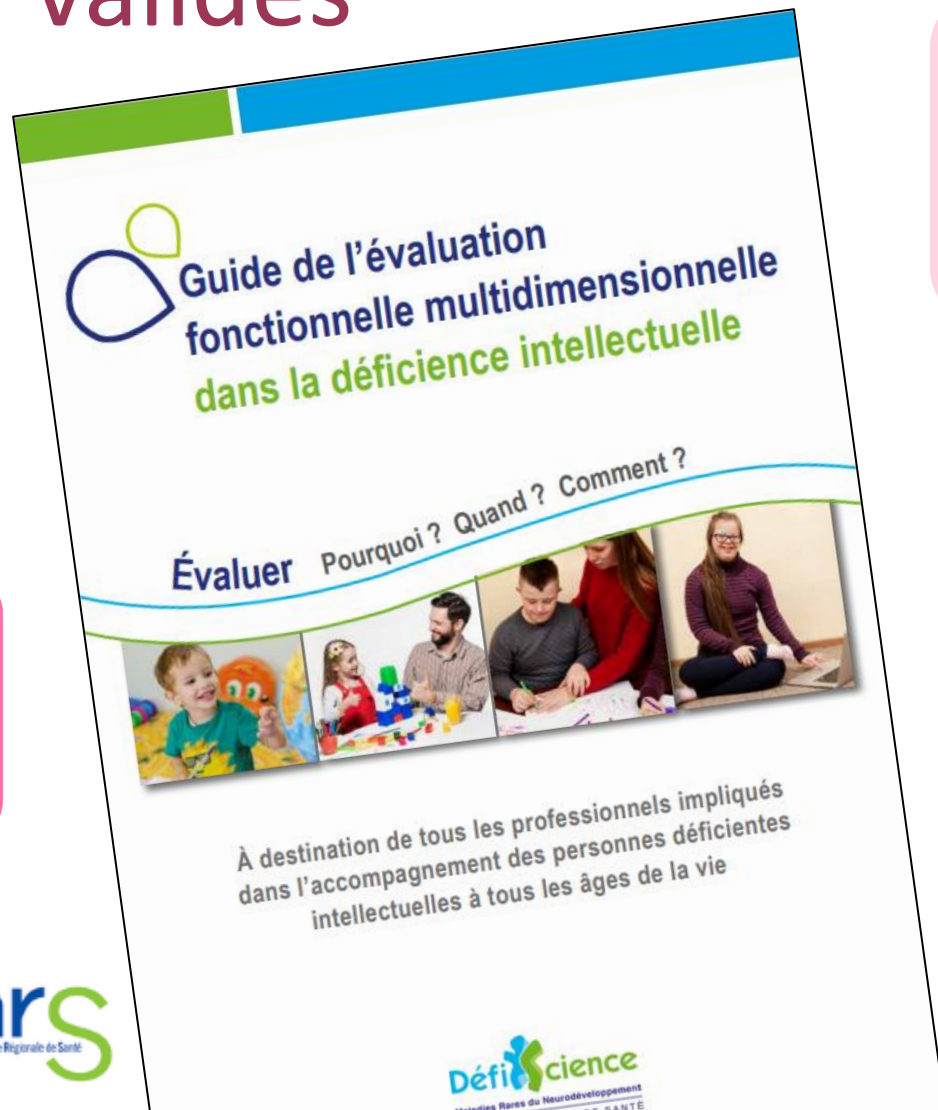
J'organise un RDV avec le résident
et /ou sa famille
Lors du RDV je suis accompagnée soit par
l'ideco, une ide, la psychologue,
la directrice, le medco
A l'issue de ce RDV,
le projet est validé et signé
par l'équipe et le résident ou son représentant
S'il y a des modifications, demander à la
psychologue de mettre à jour le PAI

7.

La synthèse du PAI sera communiquée
à l'ensemble de l'équipe et un mot est mis
dans Netsoins pour prévenir de
l'actualisation du PAI
Un exemplaire est remis au résident
Un exemplaire sera mis dans le classeur
A échéance ,
j'organise la réévaluation du PAI
et du plan de soins
lorsque cela est nécessaire

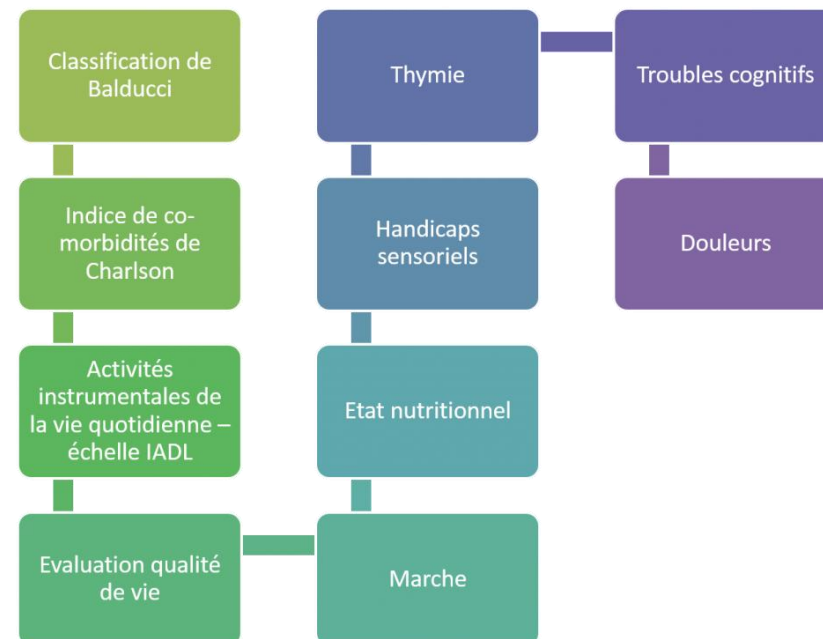


3. Les besoins sont évalués à l'aide d'outils validés

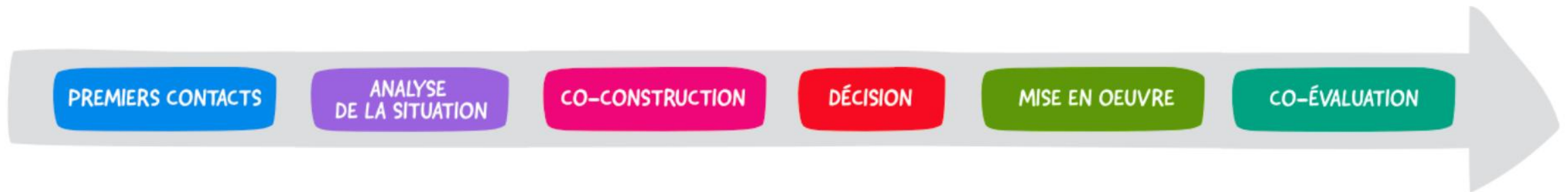


- Quels outils sont mis à disposition des professionnels pour l'évaluation des besoins ?
- Ces outils sont-ils validés ? Avec quel niveau de preuves ?

Evaluation gériatrique standardisée



4. Une co-construction réelle respectant son consentement éclairé



- A quelle(s) étape(s) la personne est-elle réellement présente et écoutée ?

4. Une co-construction réelle respectant son consentement éclairé



Témoignage Retour d'expérience

Marion DAUFOUY, Responsable de service

Catherine LIVEBARDON, Responsable Qualité

Dispositif IME



Côtes d'armor

PREMIERS CONTACTS

ANALYSE
DE LA SITUATION

CO-CONSTRUCTION

DÉCISION

MISE EN OEUVRE

CO-ÉVALUATION

“

**POURQUOI
CETTE DÉMARCHE ?**

”



LE POUVOIR D'AGIR

Première orientation
stratégique de notre projet
d'établissement

Nos orientations 2023-2027

ORIENTATION 1

Développer le pouvoir d'agir
des personnes accompagnées

**Axe 1.1 Déployer des pratiques et outils
favorisant 'autodétermination**

Axe 1.2 Renforcer la participation sociale de la
personne accompagnée

ORIENTATION 2

Être acteur d'une société
inclusive, ouverte au monde, pour
tous et sur mesure

Axe 2.1 Faciliter les parcours

Axe 2.2 Poursuivre et enrichir les réponses inclusives

Axe 2.3 Être activateur de ressources au service du
territoire et de la transition inclusive

ORIENTATION 3

Donner du sens à l'action et développer
le pouvoir d'agir des professionnels

Axe 3.1 Fixer les principes fondamentaux d'une
organisation socialement et écologiquement
responsable

Axe 3.2 Développer une démarche d'amélioration
continue de la qualité

ORIENTATION 4

Offrir un cadre accueillant,
fonctionnel et sécurisant

Axe 4.1 Améliorer l'accessibilité à nos services et
assurer de bonnes conditions d'accueil

Axe 4.2 Répondre aux enjeux d'accessibilité et de
mobilité par la transition numérique



LES CONSTATS

Le PPA, un outil présent,
conformément à la
réglementation, mais...

- Une association de la personne
“en seconde intention”
les professionnels évaluent la situation
et proposent des objectifs,
- Plutôt basés sur les manques identifiés,
- Flous, difficiles à mesurer,
- Des PPA qui se ressemblent tous, souvent
restreints à notre offre de services.

“

**LE PPA PASS-PAR
C'EST QUOI ?**

”



PASS-PAR

Processus d'actualisation sociale de soi par l'adaptation et la réadaptation

Une approche basée sur les **compétences**

Un modèle développé avec des ESMS français par 2 québécois :

- Gyslaine SAMSON SAULNIER
- Pierre-Paul LACHAPELLE

Compétences ?

- Savoirs
- Savoir faire
- Savoir être
- Savoir communiquer

LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE PARTENAIRE

D'observatrice

... à actrice

... à autrice

Etre auteur de son projet
pour mieux se mobiliser :

- Le sentiment que ce que l'on fait a un **sens**
- La **capacité** de faire ce qu'on a à faire
- La **satisfaction** et la **reconnaissance** de l'avoir fait

CO-CONSTRUIRE

**besoins/attentes
& compétences**

Qu'est-ce que je veux faire ?

Qu'est-ce que je sais faire et

qu'est-ce que je veux développer ?

Quels sont les moyens mobilisables ?

Une démarche basée sur :

- la définition de nomenclatures classées en 2 chapitres :
 - BESOINS
 - COMPETENCES
- un processus auquel la personne participe à toutes les étapes
- une méthode précise : tableau des objectifs, prestations/moyens, critères de résultat

“

**COMMENT ON A
DEPLOYÉ LA DÉMARCHE ?**

”



LA STRATÉGIE

Un déploiement institutionnel :

Un PPA socle de la culture
commune

- Un échelonnement de la formation sur 1 an en 3 cohortes
- Un suivi continu des formateurs
- La mise en place d'une organisation pour piloter, pérenniser

L'organisation

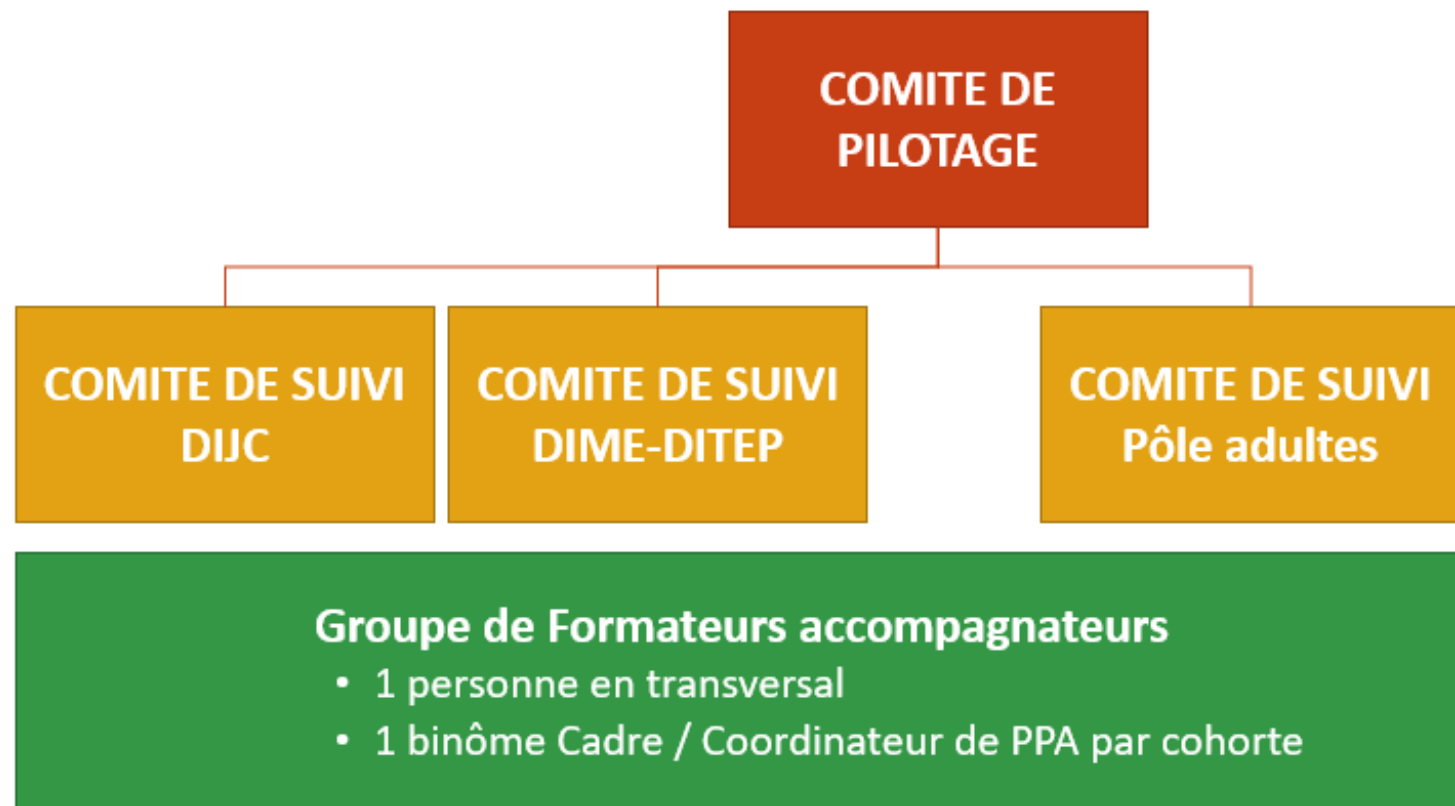
Missions :

- REX terrain
- Ajustement des outils
- Processus



Cadrage d'une mission de coordinateur de PPA :

- Recueil des besoins et attentes
- Rédaction
- Coordination générale et suivi



Missions :

- Appui ressource interne pour aide aux PPA
- Formation des nouveaux arrivants
- Communauté de pratique C-DDAC

Processus



Personne
accompagnée
Entourage



Coordinateur de
PPA



Equipe
pluridisciplinaire Ar
Goued



Responsable de
service



Partenaires dans
l'environnement



Recueillir les
besoins et
attentes

Besoins
exprimés,
attentes

*(Entretien
semi-dirigé)*



Réaliser
l'évaluation
diagnostique

Besoins
repérés



Co-construire
le PPA

Besoins
CONVENUS
(objectifs)

Réponses
Moyens



Valider et
diffuser le
PPA



Mettre en
œuvre le PPA

Environnement
Partenaires
Ar Goued



Evaluer le
PPA

RÉVÉLER

Changer de regard

“

*Non pas un regard qui dévisage
Mais un regard qui envisage*

”

- Reconnaître les envies, aspirations de la personne
- Mettre en lumière ses capacités
- Chercher un chemin pour développer ses compétences au service de **son** projet.

ET ACCOMPAGNER

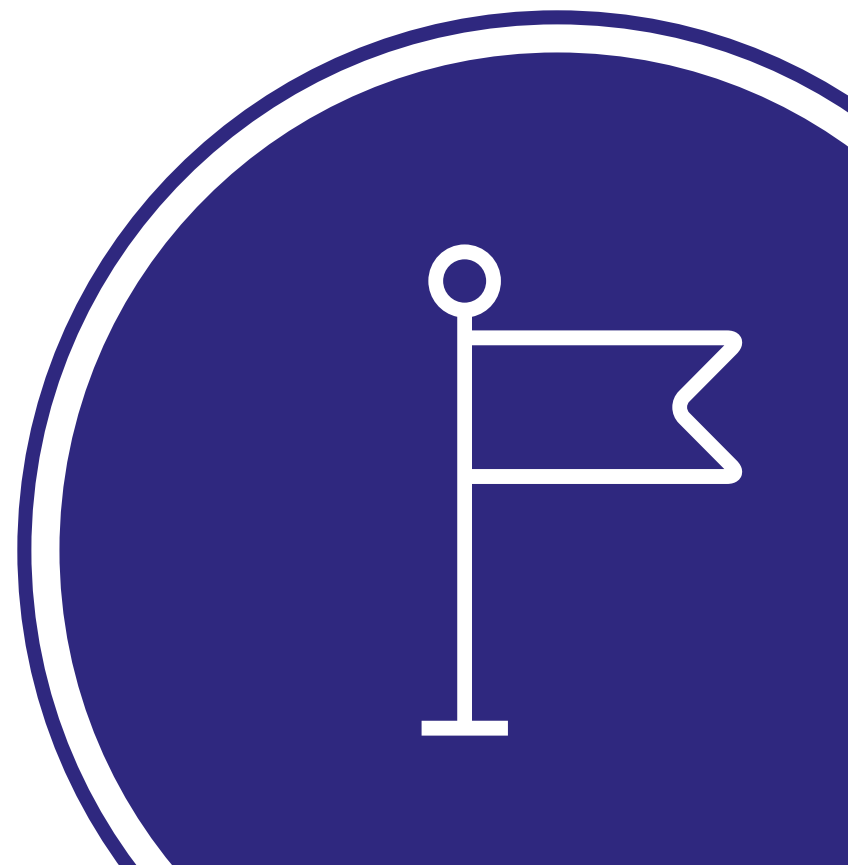
Changer de posture
professionnelle

- Dépasser ses a priori
- Donner du pouvoir d'agir, favoriser l'autodétermination
- Se mettre au service du projet singulier de la personne
- S'ancrer dans une éthique de la bientraitance

“

LES RÉSULTATS ?

”



En 2023

Ça permet de nous
exprimer sur les
attentes par rapport
à l'autonomie de
notre enfant.

C'est complet,
intéressant, ça
permet d'avoir un
regard global sur
notre enfant.

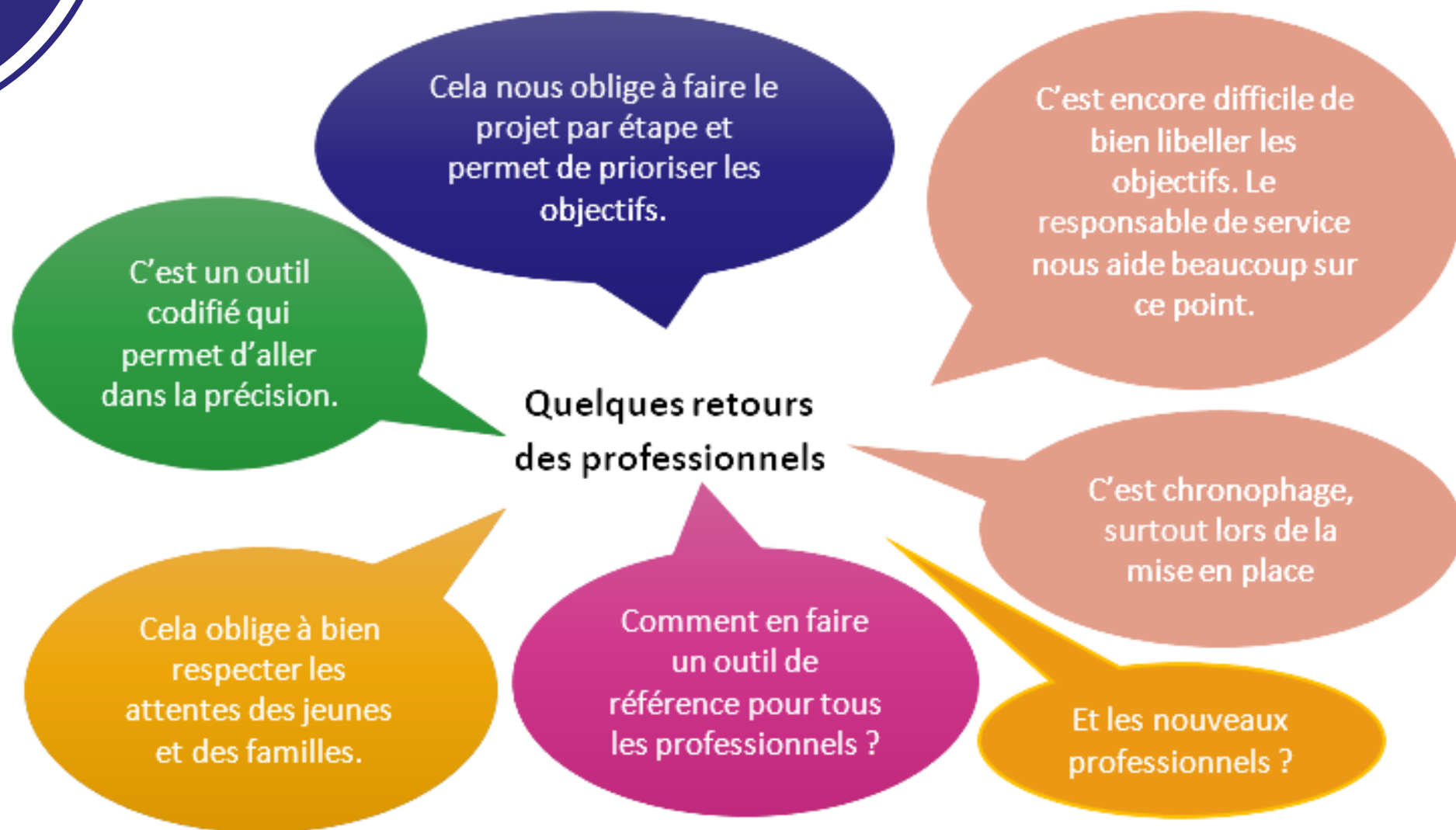
On se sent plus
associé au projet.

Le tableau présenté lors
de la réunion projet
montre que l'équipe a
réfléchi aux objectifs.

**Quelques
retours des
personnes/
familles**

Ça permet
d'accompagner
l'enfant ensemble.
C'est un partage.

En 2023



“

LES DÉFIS

**LA POURSUITE
DU CHEMIN**

”



3 défis

ENVIRONNEMENT

- Outil complémentaire issu de l'approche d'inspiration psychoéducative

ACCESSIBILITE

- Adaptations
- Projet CAA

AUTO-D

- Inscription dans une démarche plus large Ambassadeurs Auto-D

4. Une co-construction réelle respectant son consentement éclairé

PREMIERS CONTACTS

ANALYSE
DE LA SITUATION

CO-CONSTRUCTION

DÉCISION

MISE EN OEUVRE

CO-ÉVALUATION

LE CONSENTEMENT
DE LA PERSONNE
EN SITUATION DE HANDICAP



LE GUIDE EN FALC

RéGéCAP
Réseau de coordination
Champagne-Ardenne
Gérontologie
et Soins Palliatifs

Le consentement
de la **personne âgée**

GUIDE À L'USAGE DES PROFESSIONNELS

Ressources possibles

5. Projet construit par la personne avec le soutien éventuel de son entourage

Les professionnels associent son entourage selon les souhaits de la personne accompagnée.

- **La possibilité d'inviter l'entourage** a-t-elle été proposée à la personne ?

Quand et comment impliquer l'entourage de manière "pertinente" ?

C'est bien à la personne de le décider !

Si je n'ai jamais expérimenté le fait de décider seule pour moi-même dans ma vie, peut-être que cette question sera difficile pour moi. ➡ **Ouvrir des opportunités d'expérimenter régulièrement...**

Comment gérer les conflits entre volontés de la personne et attentes familiales ?

Pédagogie sur les droits des personnes accompagnées, expliciter les ressentis « qu'est-ce qui vous permet de dire que...? » et parfois lever les peurs « de quoi avez-vous peur si...? »

- **Si la personne n'est pas apte à exprimer sa volonté** et à participer à la décision, **par défaut**, le consentement de son représentant légal doit être recherché.

6. Les professionnels mobilisent les ressources et outils pour mettre en œuvre le projet

Ce point suppose que le projet soit connu de toute l'équipe !

La désignation d'un coordinateur de projet n'exonère pas l'ensemble des professionnels qui interviennent autour de la personne de maintenir un lien attentif et respectueux avec elle.

La personne est d'ailleurs susceptible de choisir un moment et un professionnel pour exprimer son avis ou montrer satisfaction ou malaise, qui ne sont ni les moments officiels de bilan, ni le coordinateur désigné.

7. Un projet co-évalué, un projet qui évolue !

Les professionnels assurent la traçabilité et réévaluent le projet d'accompagnement avec la personne, **chaque fois que nécessaire**, et au moins une fois par an.

Dans la phase de suivi du projet personnalisé :

- la personne (et son représentant légal) participe aux temps de suivi du projet personnalisé⁽²⁸⁾ ;
- la réflexion de la personne et de son représentant légal est facilitée par tous moyens adaptés ;
- la personne, à sa demande ou avec son accord, est éventuellement soutenue par des tiers lors de ces bilans.

Être attentif à la périodicité de l'évaluation

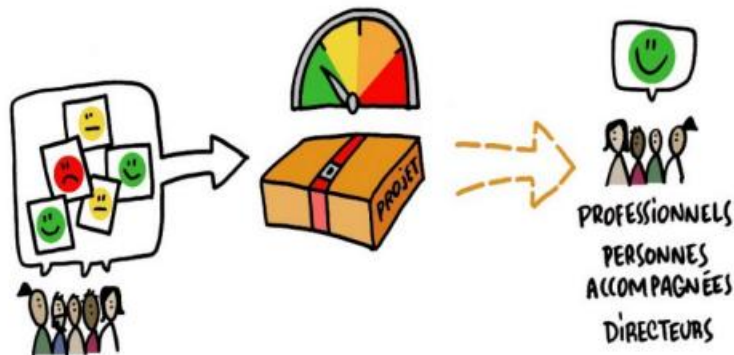
Le rythme de l'évaluation du projet personnalisé est fonction de la nature de ses objectifs et des modalités de sa mise en œuvre. Chaque projet personnalisé a ainsi son propre rythme, et sa périodicité propre d'évaluation.

Pour aller plus loin... dans la co-construction

HAS - Fiche FALC « Aider les personnes à s'engager dans leurs accompagnements et dans leurs soins – Principes » - Septembre 2023

Évaluer le projet veut dire que tous ensemble, on va :

- dire ce qui est bien,
- dire ce qui est moins bien,
- se corriger,
- changer des choses,
- continuer ce qui est bien,
- proposer des idées différentes.



En résumé

1. Un projet personnalisé pour chacun
2. Un projet construit par la personne avec le soutien des professionnels
3. Les besoins sont évalués à l'aide d'outils validés
4. La personne participe à chaque étape, son consentement est respecté



5. Un projet construit par la personne avec le soutien éventuel de son entourage
6. Les professionnels mobilisent les ressources et outils pour mettre en œuvre le projet
7. Un projet co-évalué, un projet qui évolue !

Focus Actualités



LES MIDIS DE LA QUALITÉ

AM
PM 12 : 30

Nouveautés HAS

Evolutions du manuel

Cet été, la HAS a mis à jour le [manuel d'évaluation des ESSMS](#) afin d'améliorer le dispositif :

- Les **références documentaires et réglementaires** ont été actualisées.
- Des **fiches pratiques** ont été mises à jour ou ajoutées.

Durée minimale de
visite
fixée à 2 jours
(Fiche n°1)

Actualisation des
catégories FINESS
(Fiche n°2)

Modalités de réalisation
de l'accompagné traceur
(Fiche n°3)

Une nouvelle [fiche
pratique expliquant la
démarche à suivre pour
une évaluation multi-
ESSMS](#)

Attention, à compter du 17 octobre 2025, ces nouvelles dispositions s'appliqueront à l'ensemble des évaluations.

Focus Actualités



LES MIDIS DE LA QUALITÉ

AM
PM
12 : 30

Nouveautés HAS

Qualiscope

Depuis le 16 septembre 2025, les **rapports d'évaluation** des ESSMS disponibles sont **publiés sur [Qualiscope](#)** (en version synthétique) et **accessibles au grand public**.

Les **fiches précisant l'échelle qualité** sont téléchargeables.



Attention, elles doivent être **affichées dans les locaux** :

- avant le 31 décembre 2025 pour les structures évaluées jusqu'au 1^{er} avril 2025,
- **au plus tard 4 mois suivant la clôture de l'évaluation**, pour les autres structures.

Un **kit de communication** est disponible sur le site de la HAS.



Un **webinaire complet et dédié à ces actualités**, sera organisé prochainement.
D'ici là, nous nous invitons à nous faire part de vos éventuelles questions.

Merci
et à bientôt
pour la suite...